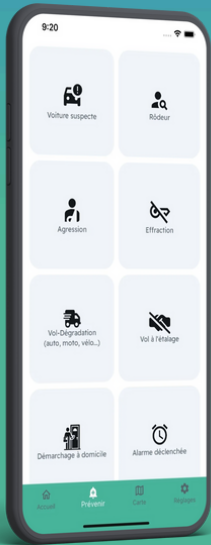




Je Préviens : La notice d'utilisation Votre Sécurité, Notre Priorité



Une nouvelle application mobile innovante !
Protégez Votre Quartier en Temps Réel !

Un principe simple, vous êtes témoin d'un évènement suspect : **Signalez le.**

“Avec Je Préviens, **chaque voisin devient un gardien.**
Ensemble, nous créons un réseau de sécurité infailible !”



Gratuit



**Alertes en
Temps Réel**



**Communauté
Solidaire**



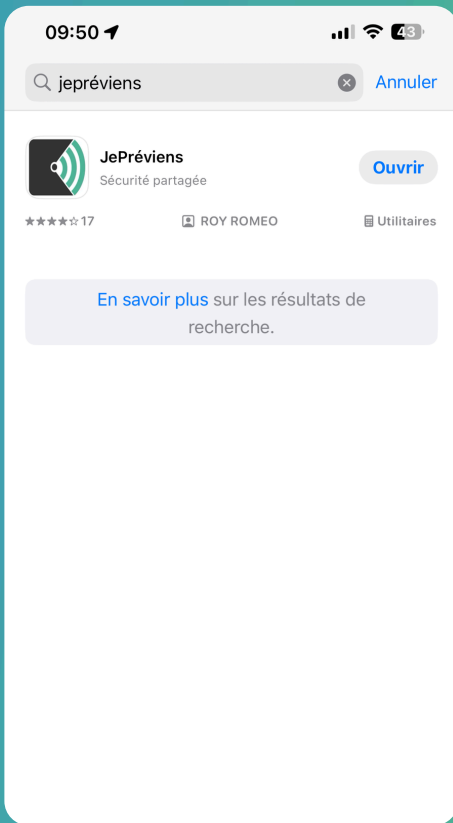
Simple et Facile



On parle de nous



Notice d'Utilisation



1. Installation de l'Application

Pour installer l'application JePréviens, suivez les étapes suivantes selon votre type de smartphone :

Sur iPhone (Apple) :

1. Ouvrez l'App Store sur votre téléphone.
2. Recherchez JePréviens dans la barre de recherche.
3. Téléchargez et installez l'application.

Sur Android :

1. Ouvrez le Google Play Store sur votre téléphone.
2. Recherchez JePréviens.
3. Téléchargez et installez l'application.

Une fois installée, l'application sera disponible sur l'écran d'accueil de votre téléphone.

2. Création d'un Compte

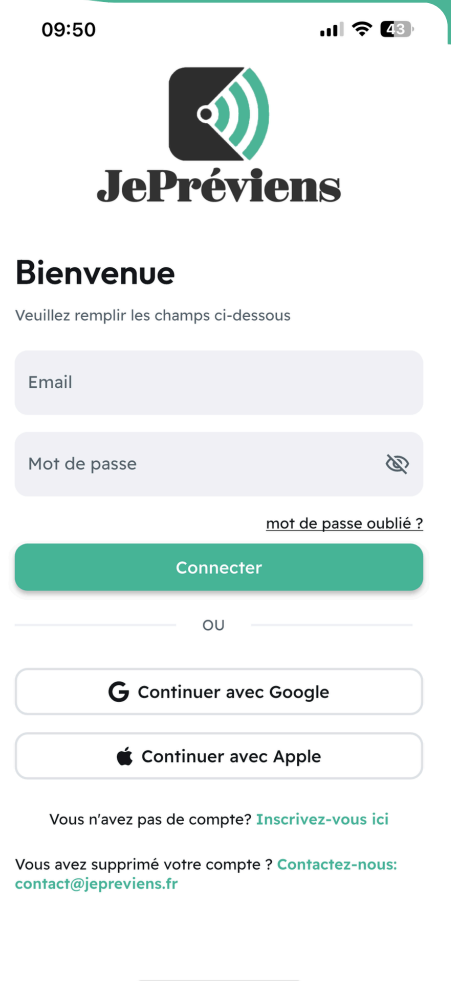
Avant de commencer à utiliser l'application, vous devrez créer un compte en suivant les étapes suivantes :

1. **Ouvrez l'application et cliquez sur le bouton Inscrivez-vous en bas de l'écran.**
2. **Saisissez vos informations personnelles :**

- o Nom
- o Prénom
- o Adresse complète (au moins la rue et la ville). Il est important d'entrer une adresse précise pour que le rayon d'alerte de 3 km soit correctement défini autour de votre domicile. Si Google Maps rencontre des difficultés avec une adresse spécifique, par exemple "20 ter rue du Moulin", saisissez la partie reconnue de l'adresse (exemple : "20 rue du Moulin").

Note :

L'application couvrira un rayon de 3 km autour de votre adresse, donc si l'adresse n'est pas reconnue dans sa totalité, vous recevrez tout de même les alertes dans ce périmètre.





3. Navigation dans l'Application

L'application JePréviens se divise en quatre sections principales accessibles depuis le bas de l'écran.

3.1. Accueil

Cette page présente les derniers signalements effectués par la communauté **dans un rayon de 3 km autour de votre adresse principale.**

Vous pouvez également ajouter **une deuxième zone de surveillance** (comme une maison secondaire, un bureau, ou la maison de vos parents) via l'onglet "Mon domicile". Vous ne pourrez pas émettre d'alerte dans cette zone secondaire, mais vous recevrez les notifications d'alertes associées.

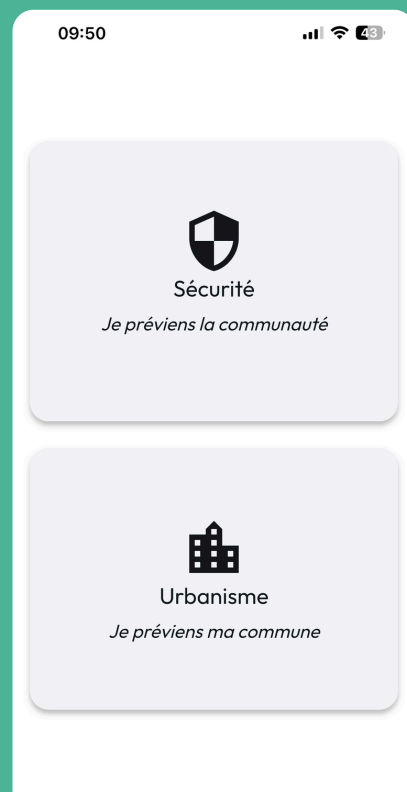
3.2. Prévenir :

Dans cette section, vous avez la possibilité de signaler des événements ou infractions à votre voisinage.

Pour ce faire : Appuyez sur le bouton Sécurité.

Sélectionnez une catégorie d'alerte parmi les options suivantes :

- Voiture suspecte
- Rodeur
- Démarchage à domicile
- Effraction
- Agression
- Enlèvement/Disparition
- Vol/Dégradation
- Vol à l'étalage
- Alarme déclenchée



Note :

Vous pouvez ensuite spécifier davantage le type d'alerte dans la liste déroulante qui apparaîtra après avoir sélectionné une catégorie. Vous aurez également la possibilité d'ajouter des commentaires pour clarifier la situation.

3.3. Carte

Cette page vous permet de visualiser les points d'intérêt ainsi que les alertes émises par les autres membres de la communauté sur une carte. Vous verrez les détails des signalements effectués autour de votre adresse principale.

Important : Les alertes sont automatiquement supprimées après un mois. Si une alerte est trop ancienne, elle sera retirée afin de garantir la pertinence des informations.

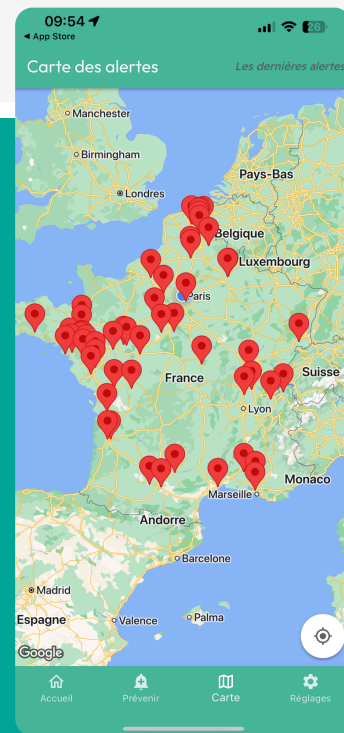
3.4. Réglages

Dans cette section, vous pourrez ajuster les paramètres de l'application selon vos préférences :

Notifications d'alerte.

Gestion des zones de surveillance (domicile principal et zones secondaires).

Paramètres de confidentialité et de sécurité.



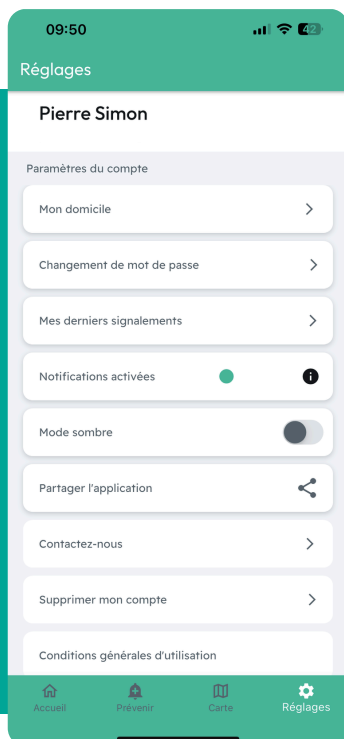
4. Supplément d'Information

4.1. Durée des alertes

Toutes les alertes sont automatiquement supprimées après un mois. Si vous ne voyez pas d'alerte active à proximité immédiatement après votre inscription, cela peut être dû au fait que des alertes précédentes ont expiré.

4.2. Zones de Surveillance

Il est possible d'ajouter une deuxième zone de surveillance (par exemple une maison secondaire ou un bureau). Vous recevrez des notifications pour cette zone, mais vous ne pourrez pas y créer d'alerte. Cette fonctionnalité est particulièrement utile pour surveiller plusieurs adresses en même temps.



Merci d'utiliser l'application JePréviens pour renforcer la sécurité de votre voisinage. Pour toute question ou problème, n'hésitez pas à consulter notre centre d'aide intégré ou à contacter le support technique de l'application.

Votre sécurité, notre priorité !

Découvrez JePréviens



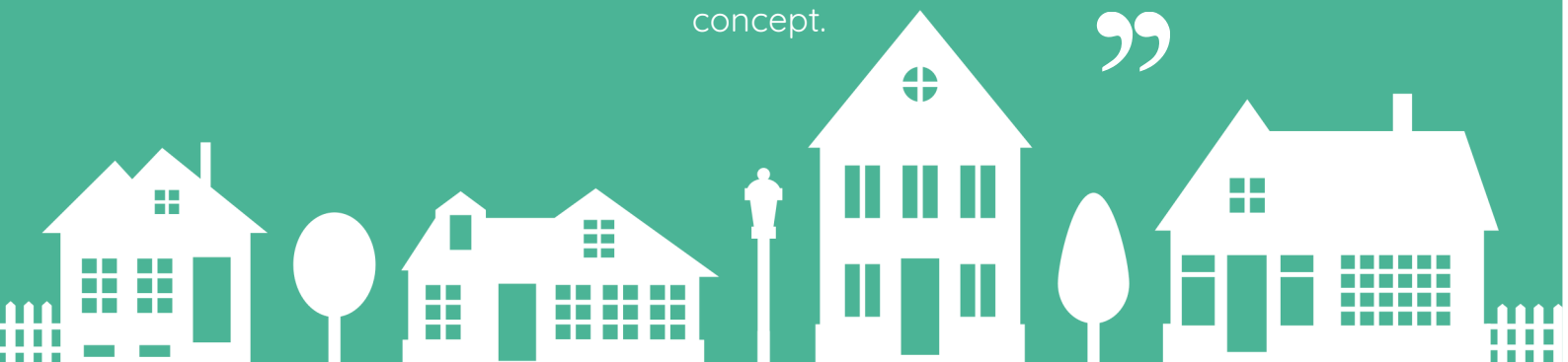
Témoignages :

“

Rouen(76) - Bernard B.

Grâce aux alertes reçues par d'autres commerçants, j'ai pu éviter des vols à l'étalage. J'adhère à 100% dans ce concept.

”



Cette initiative a été développée par un **conseiller municipal de Saône-et-Loire**, soucieux de la sécurité de nos communautés.

Ensemble c'est l'unique solution



contact@jepreviens.fr

www.jepreviens.fr

